

COMMUNE D'OFFWILLER



**Bilan de l'action
municipale**

2016

-o0o-

Organisation générale des services communaux

- Formation des agents techniques et administratifs de la commune au secourisme.
- Formations professionnelles suivies par les agents techniques de la commune.
- Transfert à la Communauté de communes du pays de Niederbronn-les-Bains de la compétence tourisme.
- Approbation d'un plan de mutualisation présenté par la Communauté de communes du pays de Niederbronn-les-Bains.
- Dissolution du Syndicat du Collège de Niederbronn-les-Bains.
- Embauche de deux vacanciers d'été (Solène Hauss et Alexia Waechter).
- Mise en place d'une procédure et d'un formulaire d'occupation des locaux de l'école primaire (en vue d'une parfaite information de Mme la Directrice de l'école et des agents d'entretien du bâtiment).

Travaux importants

- Réfection des salles de bains des logements situés au 2^{ème} étage de l'école primaire.
- Remplacement des portes d'entrée intérieures des logements situés au 2^{ème} étage de l'école primaire.
- Travaux de correction acoustique du plafond de la salle polyvalente.
- Réfection d'une partie du carrelage du rez-de-chaussée de l'ancien bâtiment communal de la Poste.

Travaux d'entretien et d'amélioration

- Dépose des pavés qui étaient en place à l'intersection rue de la Libération/rue des Ecoles, et à l'intersection rue de la Libération/rue de l'Eglise. Remplacement des pavés pour une couche d'enrobés.
- Réalisation d'un agenda d'accessibilité programmé (pour la mise en conformité des bâtiments communaux aux normes visant à les rendre accessibles aux personnes souffrant d'un handicap).
- Acquisition d'un nouvel appareil photo pour les besoins de la municipalité.
- Acquisition d'un nouvel écran sur pieds (pour vidéo projection).
- Habillage du mur arrière du préau ouvert de l'école primaire d'un bardage en bois pour la réalisation, par les écoliers, d'une fresque.
- Installation d'un store permettant d'occulter la baie vitrée de la salle de gymnastique située au rez-de-chaussée de l'école primaire.
- Mise en place d'une signalétique aux portes intérieures de l'école primaire.
- Remplacement d'un candélabre situé à l'extrémité de la rue de l'Eglise (suite à un sinistre).
- Acquisition d'une dizaine de tricycles et vélos à destination des écoliers de la classe maternelle.
- Déplacement du photocopieur de l'atelier municipal vers l'école primaire.
- Acquisition par la commune de la parcelle située à l'avant du bâtiment Crédit Mutuel (rue de la Libération).
- Installation d'un disjoncteur d'eau dans le bâtiment de l'école primaire.

Vie du village

- Renouvellement du Conseil municipal des jeunes (2016-2018)
- Don à la commune d'un pressoir (par les époux Georges Fischbach).
- Bernard Jund prend la présidence du club Vosgien suite au décès de Patrick Glasser.
- Arrivée de Mme Audrey Weismuller, professeur des écoles, qui sera en charge de la classe maternelle du R.P.I. Offwiller-Rothbach.

- Démission de Régis Kugler du Conseil municipal pour des raisons professionnelles.
- Vente d'un lot du lotissement *Les vergers* à Mélanie Schmidt et Patrick Diebold.
- Vente d'un lot du lotissement *Les vergers* à Laura Engel et Stéphane Bernhard.
- Mickaël Wolf prend la présidence de l'Association Sportive d'Offwiller suite à la démission d'Armand Schmitt.
- La médaille pour famille nombreuses est décernée publiquement à Mme Catherine Ottmann le 13 juillet 2016.
- Titre de citoyen d'honneur décerné publiquement à M. Marcel Jund et Mme Edith Jund le 13 juillet 2016.
- Nicolas Hoerle prend la présidence de la société de chasse L.O.R. suite à la démission de Bernard Pfister.
- Incendie, courant janvier 2016, de l'appentis en bois situé près du stade municipal.

Fêtes et manifestations

- Organisation d'une fête de rue dans la rue des Vignes.

Police municipale

- Mesures de confinement prises pour éviter la propagation de l'influenza aviaire.
- Elaboration d'une procédure de règlement amiable des conflits de voisinage.
- Intervention pour stationnement abusif dans la rue des Tilleuls.
- Les rues Hanau-Lichtenberg, rue de la Chapelle, rue des Ecoles, Cité Bellevue et rue des Quilleurs sont interdites au véhicule de plus de 3,5 tonnes.